

POLYGOONIE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE





La rédaction tient à préciser que l'idée de la page de couverture est due à l'imagination de M. DUPIN et que GeD assure seul la responsabilité de la réalisation. Toute ressemblance avec certain personnel de l'ATE serait bien sûr tout à fait accidentelle.

« LE POLYGONE »

Journal de l'ATE

155, av. de Grande-Bretagne
31052 TOULOUSE CEDEX
Tél. 16 (61) 49.11.71

Trimestriel gratuit

Responsables de la Rédaction :

Raymond DESLANDES
Directeur de la Publication
Georges BROISE
Rédacteur en Chef

Assistés de :

Josy BARLET
Florent BRIDAULT
Jean BROISE
Jany COURRECH
Renaud DANGREMONT
Paulette HOUPLON
Maurice VERGÉ

Dessins et maquette :

Gérard DUPIN
Jean-Claude GARDE

Liaison avec l'imprimeur :

Gilbert GRAUBY

Photographies :

ATE - USAT - Jacques LOUMAGNE
Andrée GOUZI

Secrétariat :

Jeanine DUCASSE
Poste Tél. 623

Réalisation :

IMPRIMERIE DOULADOURE
15, rue du Chant-du-Merle
31400 TOULOUSE
Tél. (61) 80.09.31

Tirage 3 000 exemplaires

N° 17

Dépôt légal : Juin 84

Copyright :

La reproduction même partielle des articles et illustrations du journal « LE POLYGONE » est interdite sauf accord préalable des responsables de la rédaction.



Membres de l'Union
des Journaux
et Journalistes
d'Entreprise de France
(U.J.J.E.F.)

• NOUVELLES DES SERVICES

Travaux à l'ATE	1
Visites à l'ATE	2

• INFORMATIONS

Médailles du travail	4
Antiope et Télétel	6
Les artistes de l'ATE	8

• VIE DE L'USAT

Tennis	11
Boules	12
Judo	12
Ski de fond	13
Football	14

• DÉTENTE

Voile	10
Expressions - Maximes - Proverbes ...	15
L'art de vivre	16

• SOCIAL

Fête des retraités	17
--------------------------	----

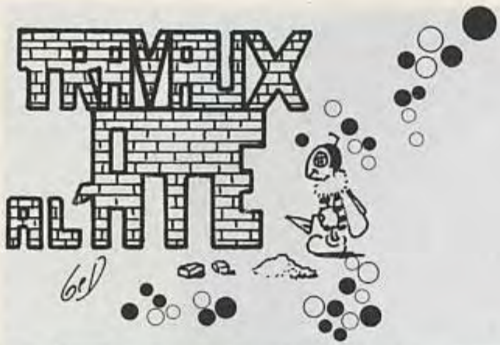
• LOISIRS

Souvenirs	16
Jeux	20

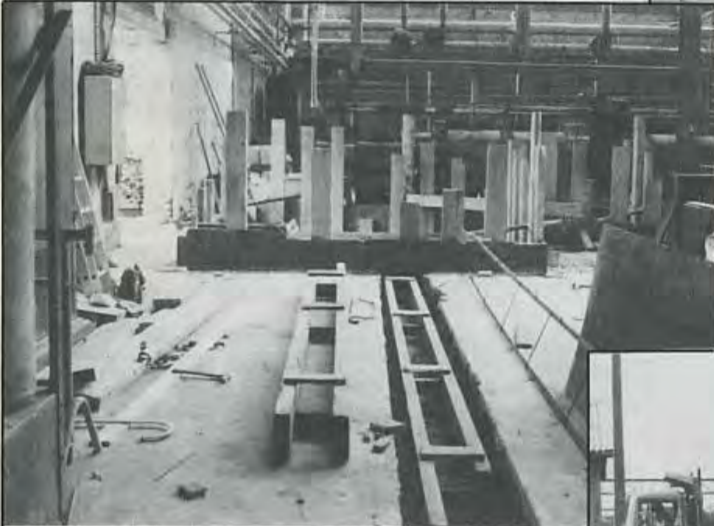
• HYGIÈNE — SÉCURITÉ — SANTÉ

Casse pipe	22
Bricolage électricité	23

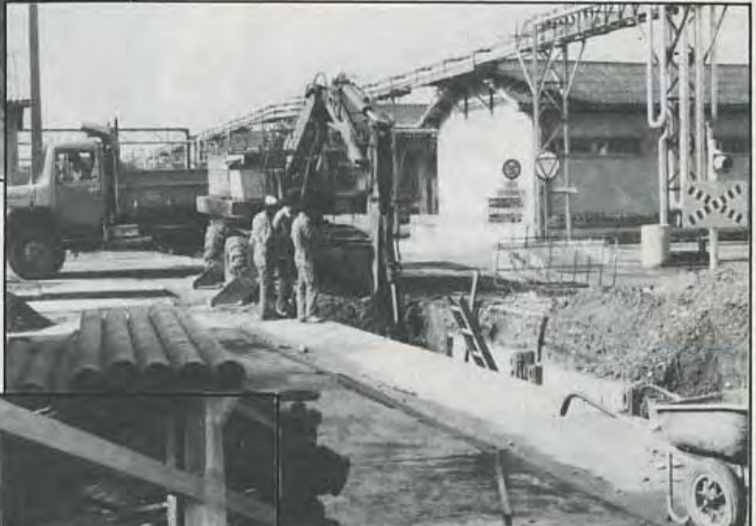
• CARNET DU PERSONNEL	24
-----------------------------	----



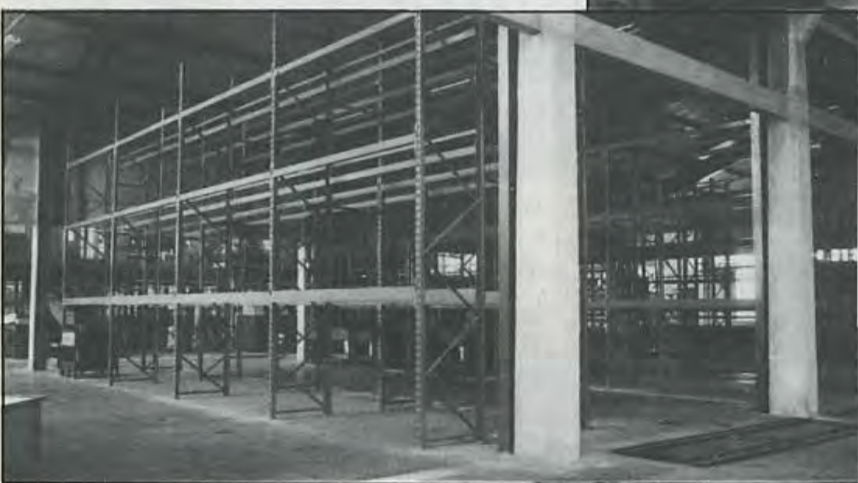
Ensemble de contrôle des méthodes à MEL juin 1984.
Système de test automatique programmable.



FEM juin 1984
Fosse de relevage des effluents des décapeurs DEVAUZE.



Tout à l'égout, juin 1984.



Stockage traitements thermiques, mai 1984.



Traitements thermiques bureau, mars 1984.

Visites à l'ATE

De très nombreuses visites de l'ATE et manifestations ont eu lieu ces derniers temps. Citons notamment :

— 18/05 : Le délégué Général pour l'Armement, l'ingénieur général BLANC, a visité l'ATE et le CAP. Il y a été accueilli par les ingénieurs généraux de l'Armement ENGERAND et DI PACE, respectivement directeurs de la DAT et du GIAT. Après la visite des établissements, le Délégué Général a reçu les représentants syndicaux puis a rencontré les cadres et des représentants de l'ensemble du personnel à l'occasion d'un vin d'honneur.



A l'aide d'une maquette, M. Cuq du service E.D.E. effectue une démonstration à des représentants de l'Etat Major, de la future Mine à action horizontale.

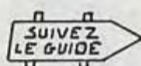




— 22/03 : Médecin Colonel Dubourg, responsable des services médicaux de la DAT;



— 16/04 : Un groupe d'auditeurs de l'enseignement militaire supérieur du 1^{er} degré de l'armement;



— 18 et 25/04 : Deux groupes d'enfants du personnel;



— 24/04 : Comité de rédaction du journal de l'ATS - Présence ATS;



— 27/04-8/05 : Présentation d'un stand de l'ATE à la Foire de Toulouse;



— 14/05 : Un groupe de techniciens de Sud-Aviation;



— 17/05 : Officiers et sous officiers de réserves du service des poudres;

Médailles du travail



Le vendredi 25 mai 1984, l'ingénieur général Benétreau, présidait pour la première fois la cérémonie de remise des médailles du travail.

Cette manifestation eu lieu en présence des principaux cadres de l'établissement et des représentants syndicaux.

Il a été décerné :

- 11 médailles d'Or,
- 12 médailles de Vermeil,
- 34 médailles d'Argent,
- 9 médailles de Bronze.

A l'issue de la remise des médailles et des diplômes, un vin d'honneur a été offert aux récipiendaires, durant lequel les conversations ont été animées.



Médaille d'Or

Bressanges Simon, Cambus Pierre, Darasse Marcel, Darbas Louis, Gendreu Clément, Laborde Georges, Lacoste Antoine, Masino Erman, Moles René, Ramat Guy, Roques Yves.

Médaille de Vermeil

Augé Lucien, Berbon René, Buzy Guy, Causat Jean, Ciry Odette, Guiraud Simone, Lacombe Robert, Larrèche Pierre, Germa Andrée, Sardin Ginette, Avignon Hélène, Valadas Jean.





Médailles d'Argent

Authier Guy, Pupille Ginette, Martinnolle Josette, Bancal Solange, Barthès Raymonde, Bégué Christian, Torne Elise, Berberia Andrée, Herrero France, Lavigne Renée, Berdoulat Hélène, Cartaud Marie, Commelongue Marcel, Corra Josette, Berne Louise, Dauba Suzette, Garcia Yvette, Faur Paulette, Crouzery Antoinette, Lacour Marguerite, Vandanjon Yvette, Labat Roger, Vidotto Christiane, Laens Anna, Molinier Serge, Mommillon André, Delbonnet Mauricette, Prugnaud Geneviève, Piquemal Georges, Reynaud Thérèse, Sastrada Jean, Simorre André, Soumagnas Marcel, Tallot Jeanine, Trillou André, Cot Olga.



Médaille de bronze

Apers Georges, Guerre Marguerite, Brunet Tristan, Gata Marc, Doussat Jeanine, Féral Guy, Ferrante Giuseppe, Ceschin Anne-Marie, Laffont Guillaume, Lafite Georges.

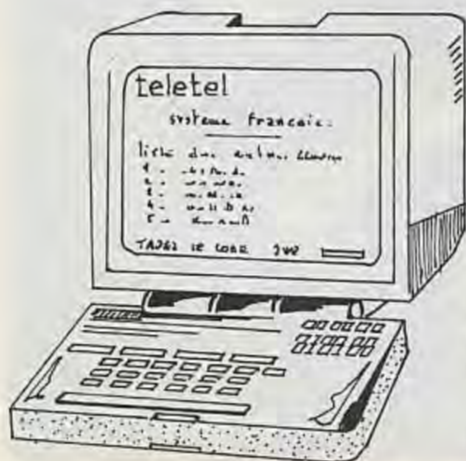


Antiope et Télétel

Savez-vous qu'aujourd'hui vous pouvez utiliser les services d'Antiope et Télétel ? Même si vous n'êtes pas pressés de basculer dans l'ère de la Télématique, sachez que d'ici 5 ans ces systèmes vous seront aussi familiers que le sont actuellement la télévision et le téléphone. La télématique est née de l'association des techniques Informatiques et de techniques de Télécommunications. C'est l'ensemble des services qui peuvent être obtenus par les usagers d'un réseau de Télécommunications.

Le Vidéotex est l'un de ces services. Il permet l'affichage sur un écran de messages ou de graphiques. On peut distinguer deux types de Vidéotex. Le premier utilise le réseau de télévision comme réseau de communication; le procédé est appelé « Vidéotex Diffuse » ou « Télétexte », en France il a pour nom Antiope (Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture). Le second, utilisant le réseau téléphonique, est appelé « Vidéotex Interactif » car l'utilisateur peut communiquer avec l'ordinateur qui délivre les informations, il a une action sur le déroulement des programmes enregistrés dans l'ordinateur.

Le système français de Vidéotex interactif porte le nom de Télétel.



ANTIOPE : Les magazines Antiope mettent à votre disposition sur votre récepteur des renseignements de base nécessaires à la vie de tous les jours, qu'il s'agisse du temps de demain, de l'état des routes, des renseignements administratifs, sociaux ou culturels, des résultats sportifs, des flashes d'information ou des cours de la bourse. Avec Antiope, l'information peut être réactualisée pratiquement en temps réel et reçue par l'utilisateur à l'instant où il en a besoin, Antiope lui offre plusieurs milliers de pages écran disponibles en permanence.

Pour pouvoir profiter de ce service, il suffit de posséder un récepteur couleur muni d'un décodeur; ce décodeur peut être interne au téléviseur ou externe, dans ce cas il est relié à la prise Péritel du téléviseur. La télécommande permet de sélectionner sur une chaîne donnée le magazine désiré et d'en feuilleter les pages.

Pour diffuser ces magazines, TDF utilise deux méthodes :

— simultanément à une image de télévision normale; c'est le cas des magazines Antiope-Météo, Antiope-Route, etc., qui cheminent sur les mêmes réseaux de télévision que les programmes des trois chaînes;

— à la place des images sur un autre canal; dans ce cas, la capacité de transmission est de 600 pages/seconde; cette diffusion est principalement utilisée pour les magazines professionnels.

Les fabricants de téléviseurs participent à l'implantation d'Antiope. En effet, les téléviseurs Thomson et Brandt fabriqués en 1984 seront équipés d'une prise sur le châssis pour recevoir en option la carte Antiope (décodeur intégré de la taille d'un paquet de cigarettes). Cette carte miniaturisée sera disponible sur le marché au 2^e trimestre 1984 pour un prix de vente de 1.000 F TTC. Elle fonctionnera avec la télécommande du poste.

A titre d'exemple, voici les magazines que vous pouvez regarder sur Antenne 2 chaque jour de 10 h à 23 h :

- les titres de l'actualité (20 pages actualisées en permanence);
- les sports;
- rubrique « vie quotidienne » (sauf le dimanche où cette rubrique est remplacée par les résultats sportifs);
- informations téléspectateurs. Programmes;
- dossier du jour.

TÉLÉTEL : c'est en 1981 et 1982 que se sont déroulées deux expériences de « Vidéotex Interactif » concernant des particuliers usagers du téléphone.

La première expérience, dénommée Télétel 3V dans la région Parisienne, consistait à offrir aux usagers différents services concernant 150 prestataires. Les usagers pouvaient ainsi obtenir des informations locales, un journal électronique, un enseignement assisté par ordinateur, des jeux, les catalogues des sociétés de vente par correspondance avec possibilité de commande, les horaires et réservations des trains, avions, des services bancaires.

La deuxième expérience en Ile-et-Vilaine consistait à mettre à la disposition des usagers un annuaire électronique à la place de l'annuaire papier classique.

C'est en 1983 que le démarrage du système a été significatif avec la généralisation de l'annuaire électronique pour les usagers de la Bretagne, la Picardie et la région Parisienne. En 1984, ce service sera proposé aux régions Nord, Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Alsace, Lorraine et Provence Côte-d'Azur. Pour Toulouse et sa région, le démarrage est prévu fin 84-début 85.

Dans un an donc pour les plus chanceux d'entre vous, les PTT proposeront de choisir entre l'annuaire papier classique ou un terminal Vidéotex appelé Minitel. En composant le 11 sur votre cadran téléphonique, vous entrez en dialogue avec l'ordinateur des PTT qui vous permettra la recherche de numéros de téléphone de particuliers ou professionnels. Au-delà du renseignement téléphonique classique, nous pourrions avoir :

- la recherche à partir du nom (complet ou partiel) dans une localité ou un département. D'autres éléments connus (prénom, rue, profession) peuvent servir de critères de sélection supplémentaires;
- la recherche à partir de la profession (équivalent aux pages jaunes);
- la recherche à partir de l'adresse seule (rue ou numéro et rue);
- la recherche à partir d'une localité (liste des abonnés inscrits);
- la recherche à partir du numéro de téléphone;
- les numéros d'urgence ou administratifs pour une localité;
- le code postal.

Au cours de la consultation, l'utilisateur aura la possibilité de recourir à l'assistance d'une opératrice en communication orale qui, après avoir visualisé sur son écran les dernières opérations effectuées par l'utilisateur, pourra lui expliquer la marche à suivre ou obtenir elle-même la réponse et la faire transmettre vers le terminal de l'utilisateur.

D'autres services sont prévus :

- communication de Minitel à Minitel pour les abonnés ayant des difficultés d'audition ou d'élocution;

- boîte à lettres électronique à destination des télécommunications permettant à l'utilisateur d'adresser suggestions, réclamations et demandes de correction concernant son inscription sur l'annuaire. Dès aujourd'hui, si vous souhaitez vous équiper d'un Minitel, vous pourrez obtenir quelques services comme la consultation de votre compte bancaire (Crédit Agricole), la consultation des annonces classées de la Dépêche ou les possibilités hôtelières du Gers... Cependant, la véritable explosion de ces services se fera fin 84 avec l'installation gratuite par les PTT de 20.000 appareils dans notre région pour arriver à un parc de 80.000 appareils fin 85 et 140.000 fin 86.

Il existe deux terminaux proposés par les PTT :

- le Minitel 10 qui est un terminal combiné à un poste téléphonique moderne. Il a été conçu pour simplifier l'établissement des communications téléphoniques et l'accès au service Télétel. Doté de toutes les possibilités de postes téléphoniques haut de gamme, il comporte en outre un répertoire téléphonique permettant une numérotation automatique. Dans les fonctions annuaire téléphonique, il suffira d'indiquer le numéro de ligne correspondant à l'abonné recherché pour que l'appareil compose automatiquement le numéro de l'abonné. Le Minitel 10 est proposé avec un supplément mensuel de 50 F par rapport aux conditions de mise à disposition du Minitel 1.

Les personnes munies de ces appareils pourront obtenir les services autres que l'annuaire en composant le 16 (36) 13.91.55, puis en tapant un code ils rentreront en communication avec l'ordinateur de la société désirée. Actuellement, le coût est d'une taxe de base, quelle que soit la durée de la connexion et la distance entre l'utilisateur et l'ordinateur. Cependant, des modifications vont intervenir prochainement pour taxer les communications à la durée; on parle d'une taxe de base toutes les deux minutes.

Télétel n'est pas seulement un produit Grand Public; les applications pour les professionnels se développent et on peut actuellement les classer en trois catégories :

1° Aide au niveau d'une profession avec, par exemple :

- le monde de la santé : banque d'informations médicales destinées aux médecins (interactions entre médicaments);

- le monde du tourisme : catalogue de ressources touristiques d'une région, disponibilités hôtelières avec mise à jour des informations par l'hôtelier lui-même grâce à son Minitel;

- le monde agricole : les agriculteurs peuvent consulter des informations diverses utiles à la bonne marche de leur exploitation, tenir depuis chez eux leur comptabilité enregistrée sur un ordinateur.

2° Liaison entre les filiales ou les agences d'une grosse entreprise :

- messagerie électronique. Procédé qui permet, à partir d'un Minitel, de stocker dans un ordinateur un message destiné à une autre personne qui viendra en prendre connaissance ultérieurement;

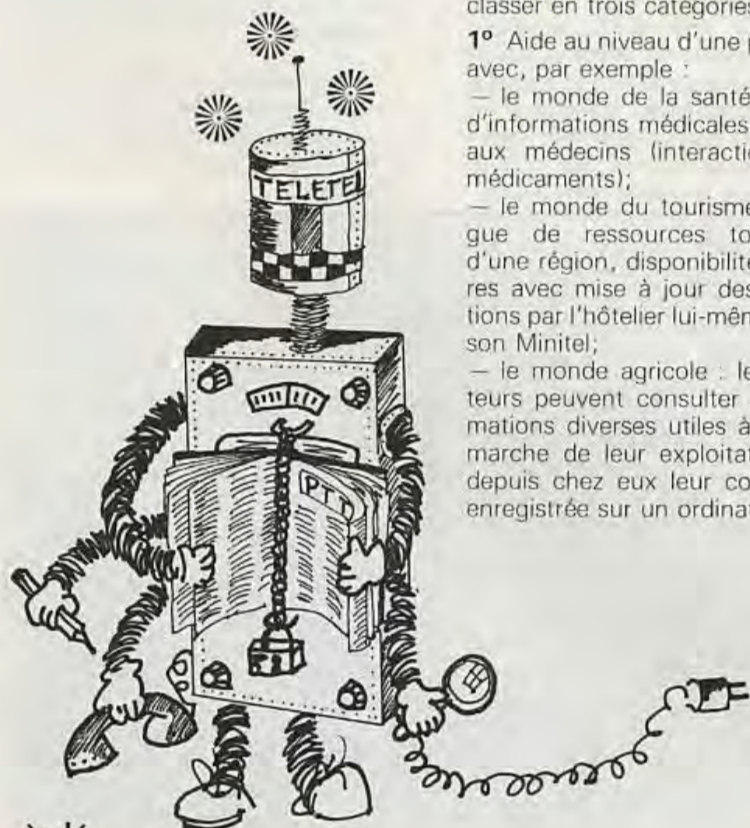
- consultation de tarifs;
- recherche dans d'autres succursales d'un produit manquant. Exemple : Renault a développé un système qui permet aux garagistes de rechercher où se trouve la voiture qui possède les options que désire un client. Le but étant de diminuer les délais de livraison et de diminuer les stocks.

3° Diffusion de l'information la plus large possible au sein d'une entreprise qui possède un service informatique. En effet, le coût très bas du Minitel permet une implantation sur les bureaux des cadres, des gestionnaires ou des administratifs de grandes entreprises.

La Télématique arrive donc à grands pas, 1984 sera l'année décisive. Cependant, les prochaines années nous réservent également d'autres bouleversements dans nos habitudes quotidiennes avec l'introduction de la Monétique. Le principe est de remplacer l'argent liquide par une carte plastique munie d'une mémoire. Cette carte serait chargée d'une certaine somme d'argent à partir du compte en banque de l'utilisateur, et débitée au fur et à mesure d'achats chez les commerçants ou de paiements dans les appareils automatiques (taxiphones, péages de parking...). L'association de cette technique avec Télétel devrait permettre le téléchargement de la carte, donc ne plus avoir à se déplacer pour obtenir de l'argent liquide. Naturellement, le transfert de fonds pouvant se faire dans l'autre sens (de la carte vers le compte d'un commerçant) : c'est ce que l'on appelle le télépaiement.

La carte, c'est pour demain, mais aujourd'hui courez vite commander votre Minitel et votre décodeur Antiope !

H. MARTEL.



érdé



Les artistes de l'ATE



Dans ce numéro du Polygone, nous allons découvrir un des collaborateurs de la rédaction du journal, connu à l'ATE pour ses bandes dessinées et ses dessins humoristiques. L'art de manier la plume ne lui est pas inconnu, mais cela ne constitue pas son seul moyen d'expression. Il va du croquis à la bande dessinée, de la gravure à la peinture.

— *Le polygone* : Monsieur Gérard DUPIN, vous êtes entré à l'ATE comme élève à l'école technique en 1964, mais qui êtes-vous ?



— *Le polygone* : Voilà une singulière façon de se présenter, mais elle répond à l'image de votre personnage et surtout au côté artistique de l'homme que vous êtes. Les dessins humoristiques sont une partie de votre œuvre mais pas la base essentielle. Votre préférence va à la bande dessinée et au dessin grand format surréaliste ou fantastique. Pourquoi cette préférence ?

1

— *G. DUPIN* : La bande dessinée est d'abord, pour moi, un divertissement. C'est la réalisation complète, en toute liberté, d'un scénario influencé, soit par mes idées propres (et j'en ai pas mal, merci !) soit par les idées d'autrui ou les textes du répertoire classique. Cela me permet aussi, indirectement, d'exprimer mon point de vue sur certains événements d'une manière comique ou tragique selon mon humeur. La bande dessinée est un moyen d'expression qui, à l'heure actuelle, a un impact évident sur la population de lecteurs de tous âges.

Le dessin grand format surréaliste ou fantastique est la transposition sur le papier de mes fantasmes, c'est un goût prononcé pour la difficulté technique et mon esprit toujours à la recherche du détail, trouve par ce biais plus de plaisir à s'exprimer.

Par ces dessins très fouillés (quelquefois appurés, mais rarement maintenant), je peux sur le papier donner une existence à mes rêves les plus fous et créer les mondes les plus étranges, les pénétrer, le temps du dessin et vivre les situations les plus fantastiques. C'est une fuite de la réalité sûrement,

c'est un rêve éveillé où je suis seul à pénétrer et que je contrôle, les autres n'en sont que les spectateurs impuissants.

— *Le polygone* : Vous n'avez jamais appris le dessin mais, dans beaucoup d'entre-eux, on retrouve parfois, et dans le graphisme et dans la violence, une certaine technique orientale. Pourquoi ?

— *G. DUPIN* : Le dessin est inné, j'ai toujours dessiné, et depuis une vingtaine d'années, je nourris une profonde admiration pour l'Art Oriental en général et les Maîtres Japonais en particulier. Cette attirance pour l'art nippon m'a amené à connaître et à apprécier la culture et la philosophie du Japon et il est sûr que cela se retrouve sur mes planches. Avec le temps, mes dessins sont davantage imprégnés par cette philosophie que par la technique du graphisme que je traite à présent d'une manière plus occidentale avec, j'espère, une touche très personnelle.

— *Le polygone* : Le Japon est une source d'inspiration, mais il n'est pas la seule. On retrouve tout de même bien d'autres thèmes dans vos dessins ?

2





3



4



5

— G. DUPIN : C'est exact, j'aime beaucoup la littérature fantastique et, inconsciemment, je puise mes idées dans les mondes imaginés par MOORCOCK, FARMER, HOWARD ou SPRAGUE DE CAMP. En parallèle, il est certain que mes goûts pour les poètes maudits du XIX^e siècle, les peintres romantiques et la musique Wagnérienne ne me prédisposent sûrement pas à dessiner des sujets reposants.

— Le polygone : Voilà qui n'est pas très gai, c'est une escalade dans la violence, parfois latente et dans l'horreur souvent très réaliste. Est-ce un trait dominant de votre caractère ?

— G. DUPIN : Non, n'ayez pas peur, je pense être quelqu'un de sensible, peut-être trop, et de ce fait très influencable surtout par la violence qui nous entoure. Le dessin, pour moi, constitue un "simple" défoulement, peut-être un épanchement de mon inconscient. L'horreur dans mes dessins est une représentation symbolique poussée à l'extrême de mon environnement. Ah, j'oubliais, j'intègre toujours une note humoristique parfois au deuxième degré, elle est nécessaire dans mes thèmes, c'est le détail optimiste, l'espoir pour le témoin, et que serait la vie sans une sacrée dose d'humour, même noir. Toutefois, j'admets aimer une certaine esthétique de la violence, personne n'est parfait.

— Le polygone : Que de noir ! Et la couleur ?

— G. DUPIN : Depuis ces derniers temps, je suis venu à la peinture et la découverte des hyper-réalistes fantastiques (FRAZETTA, VALLEJO, JONES) m'a incité à manier la couleur par le pastel et la peinture, et ainsi tenter d'élargir mes

possibilités d'expression. Mais je reste très attaché au dessin et à la plume.

— Le polygone : Il est exact que vous avez acquis une certaine notoriété dans la matière, par la publication d'une partie de vos bandes dessinées et la réalisation de couvertures de livres et de magazines. Au sein de l'établissement, en dehors du journal, on a pu voir vos œuvres dans différentes expositions au titre de l'USAT ou à titre privé (Salon des Armées, Salon Culturel de la Gendarmerie, Salon d'Automne à Colomiers, La Salvetat, Lacapelle-Marival).

Vous avez si bien commencé cette interview que je vous laisse la plume pour la conclure à votre manière. Je vais donc vous laisser dans votre



douce retraite au milieu de vos objets favoris et m'éloigner sur la pointe des pieds.

* M. Dupin Gérard a reçu le 1^{er} prix de dessin au Salon Régional des Armées qui s'est tenu du 18 au 27 mai 1984, à Rochefort. Cette exposition a été inaugurée par Monsieur RAMPANT, ancien directeur des personnels civils en présence des hautes autorités militaires de la région.

1. A l'ombre des Tours.
2. Viol ou la dernière porte.
3. Duel IV. Tournoi.
4. Moorchien.
5. Duel n° V (1^{er} prix Salon 84).

NAVIGATION A VOILE

Qui n'a pas rêvé en flânant au bord d'un lac ou le long de nos côtes, d'embarquer sur un voilier pour s'évader de la terre ferme. Les uns pour quelques heures, d'autres pour plusieurs jours, certains pendant quelques mois et, l'exception, pour un tour du monde.

Naviguer n'est certes pas une démarche naturelle dont on va découvrir les principes en un clin d'œil. La plupart des gestes que l'on doit faire pour bien mener son bateau ne sont pas évidents. Au commencement, on se découvre maladroit. Il faut guetter, pressentir, flairer, s'adapter vite à l'inconnu. Quand on sort pour, la première fois, faire un tour sur l'eau avec un voilier, c'est déjà toute une affaire : maîtriser quelques gestes, trouver un semblant d'équilibre, percevoir quelques nuances dans le comportement du vent et de la mer, c'est déjà une phase de l'apprentissage. Cette première expérience devrait avoir lieu sur un dériveur léger. On peut être sûr en effet que le plan d'eau qu'on contemple du bord du rivage n'est pas celui sur lequel on va naviguer. On croit cerner du regard une étendue précise, où les repères sont bien définis, les distances immuables, il n'en est rien. Le bateau sera le véritable révélateur du paysage. On verra que cet espace a un sens, qu'il est peuplé de lieux différents, que les repères se déplacent, que les distances changent avec le vent.

Puis, arrive le moment où l'on s'exerce à la navigation. Cela commence dès l'instant où, s'étant quelque peu éloigné du rivage, on se retourne pour apprécier la distance que l'on a parcourue. Si l'on ne fait guère de navigation à bord d'un dériveur léger, d'un bateau de promenade, ou d'un canot de pêche, il faut être au courant de l'essentiel : savoir utiliser les points de repères qui jalonnent la côte, tenir compte des marées et des courants (avec une pensée toute particulière pour la quille de son bateau) savoir lire une carte marine et se servir d'un compas.

En croisière côtière, cela ne suffit plus : il faut être capable d'utiliser des instruments et des méthodes plus complexes pour faire le point, déterminer le cap à suivre, au besoin tenir une estime.



Il s'agit là d'une navigation très complète. En croisière, au large, on ne procède pas autrement, même si l'on utilise d'autres points de repère qui sont les radio-signaux et les astres.

Il faut aussi se préoccuper de la situation météo. Les renseignements qui intéressent les plaisanciers sont fournis essentiellement par les bulletins météorologiques diffusés à la radio. Tous ces bulletins renseignent sur :

- les avis de coups de vents éventuels,
- les prévisions par zones,
- la tendance générale du temps,
- les relevés d'observations effectués dans différentes stations côtières.

Tous ces renseignements sont également affichés au port dans les capitaineries.

Pratiquer la voile c'est faire constamment des choix. Ils se présentent ainsi :

- où va-t-on naviguer ?
- avec qui ?
- sur quoi ?

Jusqu'où veut-on aller ?

Combien de temps veut-on passer sur l'eau ?

Dans quelle mesure accepte-t-on de rencontrer des difficultés ?

Dans l'équipage, il est recommandé d'avoir au moins une personne expérimentée. Il y a de la place pour le rêve, mais celle de la fantaisie reste réduite.

Le choix de son bateau est fonction de la croisière que l'on veut pratiquer. Il doit offrir des conditions de vie supportables. Il n'est pas nécessaire de posséder son bateau pour s'offrir une balade. Il suffit de le louer dans une des agences de location qui fleurissent dans les ports. Cela implique de réverser à l'avance, de laisser une caution et de signer un contrat. Certaines agences offrent la possibilité de louer un "skipper".

Naviguer, c'est d'abord l'envie de s'évader, d'échapper à la foule, de respirer l'air du large, de se confronter aux éléments. C'est aussi, affiner les réglages, multiplier les manœuvres et les changements de voile, faire corps avec le bateau, mais encore, profiter du soleil, se baigner, regarder le paysage, pêcher, lire dans le ciel les diverses sortes de nuages, surveiller sur l'horizon la venue d'un grain, tendre l'oreille au sifflement du vent qui monte d'un ton dans les haubans. C'est être à son aise, libre en somme.

Paul BOCK



Section tennis

Le samedi 24 mars s'est tenue l'assemblée générale de la section tennis. Le développement de ce sport, auquel la télévision n'est pas étrangère, s'il permet de voir grossir le nombre de pratiquants, ne fait pas naître de vocation de dirigeant. Un appel est lancé aux parents afin de pouvoir poursuivre et développer l'activité des jeunes dans cette discipline.

Les tournois internes ont permis de récompenser de nombreux joueurs. Ils ont donné les résultats suivants :



	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste
Simple Dame	Laurence Planet	Isabelle Coubères	Florence Valteau - Christiane Bendichou
Simple Messieurs classés	Robert Faure	Christian Macias	Henri Ingret - Serge Barbier
Simple Messieurs non classés	Marc Broise	Eric Broise	Philippe Mauret - J. Claude Bonnet
Double Dames	Danielle Vassal Danielle Abbal	Mireille Boisnard Jeanne Demai	Michelle Carrera - Christiane Tournet Anne-Marie Carrera - Nathalie Abbal
Double Messieurs	Marc Barbier Serge Barbier	Gabriel Tahar René Daugé	Henri Ingret - Louis Heyraud Bernard Furcy - Eric Broise
Double Mixte	Henri Ingret Isabelle Coubères	Alain Moraux Michelle Carrera	Philippe Baby - Florence Valteau Marc Broise - Joëlle Cordonnier
Vétérans	Henri Ingret	Louis Heyraud	Guy Courrech - Marcel Burger

Dans les tournois pour les enfants les lauréats ont été :

Poussins-mixte :

- 1) Abbal Arnaud
- 2) Dupont Alexis
- 3) Tournet

Minimes filles :

- 1) Abbal Nathalie
- 2) Carrera Anne-Marie
- 3) Boisnard Valérie

Cadets garçons :

- 1) Broise Eric
- 2) Mauret Philippe
- 3) Baby J.-Philippe

Classement du tournoi défi :

Messieurs :

- 1) Moraux Alain
- 2) Broise Eric
- 3) Barbier Serge



Dames :

- 1) Planet Laurence
- 2) Picq Danielle
- 3) Coubères Isabelle

Pour la première année, une équipe formée de jeunes et d'anciens a été engagée en championnat de promotion VI FFT.

Sortie deuxième de sa poule, derrière le Rowing C et après avoir battu Pechbonnieu B, Frouzins, Labastide et Launaguet B, elle est allée gagner son accession en promotion V à Pierrefite-Nestales (Hautes Pyrénées). Sa carrière s'est arrêtée en 1/8 de finale de la coupe des Pyrénées battue par l'équipe de Juillan amenée par un joueur classé 15/4 et un joueur classé 30 sur le score de 5/2.



Boules

La saison 1984 a débuté avec le mois de mars. Les joueurs sont bien décidés à faire aussi bien que la saison écoulée. Les résultats de ces trois premiers mois de compétition les confortent dans cet optimisme. En sénior : trois triplettes ont déjà été récompensées et trois nouvelles coupes ont rejoint les étagères du foyer.

Chez les vétérans aussi, la saison a débuté tambour battant avec les traditionnels concours du jeudi, qualificatifs pour la finale départementale. A ce jour, deux équipes du club sont qualifiées. "Nos vétérans sont là et bien là."

La grosse satisfaction est venue de trois petits cadets. Trois jeunes parmi tous ces anciens, qui sans panique et sans bruit, bien encadrés et conseillés, n'ont pas attendu pour faire plaisir à toute la section. DELRIO, DELUBES et ALEXIS se sont qualifiés pour la finale interligue, ne perdant qu'en demi-finale d'un concours de 64 triplettes, sur une erreur non imputable à leur jeune talent. Rien n'est perdu car cette performance leur laisse la possibilité d'être qualifiés pour le championnat de France. Bravo les petits. La section "jeunes" étant nouvelle au sein de la pétanque, le bureau invite, à nouveau, tout jeune intéressé par ce jeu à se présenter au foyer du club.



DELRIO, DELUBES, ALEXIS.
 - Finalistes interligue d'Auch.
 - Qualifiés pour le critérium des jeunes à Carbonne.



JUDO



La Délégation Midi-Pyrénées aux finales nationales de Judo 1984 de l'UFCSAA, disputées à Sainte-Sigolène les 26 et 27 mai, a une fois encore brillamment représenté la région.

Equipe minimales : 2^e
 Vice champion de France :
 Jaubart, ASEAT; Regaud, ASEAT; Lebegue, ASEAT; Luvisutto, ASEAT; Martin, ASEAT; Helin, ASEAT; Calmettes, USAT; Béguin, ASEAT; Letzelter, USAT.

Equipe cadets : 4^e
 Ambert, USAT; Cheang, ASEAT; Terrée, ASEAT; Toumi, ASEAT; Perez, ASEAT; Calvo, ASGMP; Jalabert, USAT.

Equipe juniors-séniors : 2^e
 Vice champion de France :
 Mamouri, ASEAT; Coudié J.L., ASEAT; Mairet, ASEAT; Mairet, ASEAT; Bravi, ASEAT; Coudié P., ASEAT; Ragonetti, ASEAT.

Tous les sélectionnés du club ont fait honneur aux couleurs de l'USAT, ne succombant souvent que de justesse. Ils se sont promis de revenir disputer les finales en 1985 et de gravir un échelon supplémentaire.

J. LOUMAGNE

Le fond sous toutes ses formes .



Forme nouvelle, cette année, pour la section ski de fond de l'U.S.A.T., en ce qui concerne l'organisation des sorties. En effet, depuis décembre et en accord avec nos amis alpins nous disposons d'un moyen de transport propre à la section. Cette autonomie nous permet de découvrir de nouvelles pistes de fond généralement mieux adaptées à la pratique de ce sport que celles rencontrées dans les stations de ski alpin. Il reste vrai que lorsque le terrain se prête aux deux disciplines les sorties se font en commun.

Forme du groupe, en taille, puisque chaque sortie réunit une trentaine de personnes venues de l'A.T.E., du S.I.A.R., du C.A.P. ou de l'extérieur. Quand on sait que l'U.S.A.T. a délivré une quarantaine de licences pour la pratique du ski de fond, le taux de participation aux sorties paraît très satisfaisant. A noter dans nos "traces" la présence de jeunes de l'école qui ne manquent pas, avec leur sympathie, de nous apporter bonne humeur et joie de vivre.

Forme d'activités dont il faut parler puisque si le Fond est à l'origine des sorties, nos "raquetteuses" apprécient tout autant que nous les ballades sur la neige.



Forme physique de tous, améliorée et entretenue à chaque sortie, perfectionnée lors d'un week-end à Prades-Montailou les 10 et 11 mars pour aboutir le 18, toujours à Prades, à la course du club. Belle et bonne journée s'il en fut puisque, préparée dans les meilleures conditions par la très dévouée équipe du foyer de ski de fond de Prades, toutes les personnes présentes ont participé à l'épreuve ou à son organisation. Alain, notre chauffeur, son

épouse et les accompagnatrices habituelles assuraient chronométrage et classement tandis que les "fondus" du pas alternatif se battaient contre les secondes.

Forme morale d'un sport détente accessible à tous, jeunes ou moins jeunes, hommes et femmes qui oublient devant le spectacle de la nature et pendant l'effort les tracas quotidiens.

Pour conclure par une petite phrase pleine de signification : au Fond, sincèrement, c'est bien.



Classement Homme :

Boué Jacques
Pousse J. Michel
Marchand Stéphane
Morlanne J. Claude
Bergerou J. Claude

Classement Femme :

Bellières Francette
Laborde Andrée
Meras Michelle
Desrozier Giliane
Labeyrie Simone

BERNARD B.

Foot - ball

Chers amis

Encore une saison écoulée. Comme les précédentes, l'effectif étant limité, notre parcours en Championnat a souffert de ce manque de joueurs. Quelques blessures et maladies nous ont obligés pour certains matches à nous serrer les coudes. La première partie du championnat a été dans l'ensemble bonne, la deuxième étant plus difficile. En terminant 5^e notre ambition de début de saison est satisfaite : nous sommes maintenus en Division Honneur.

En Coupe Nationale corps, sans une grossière erreur d'un juge de touche, nous pouvions nous qualifier pour les 32^e de finale.

Le 1/4 de finale de la Coupe Régionale corporative venait après notre déplacement à Bordeaux au titre de l'UFCSAA et où nous avons dû jouer les prolongations pour nous qualifier. L'USAT devait succomber dans la deuxième mi-temps sur le score sévère de 3 à 0.

En challenge militaire, nous sommes sortis premier de la poule éliminant la poudrerie et le CEAT (matches aller et retour).



Notre équipe devait affronter le 31^e Régiment du Génie de Castelsarrasin. Battu 3 à 1 l'USAT devait laisser le 31^e poursuivre sa route vers les 1/4 de finale.

C'est en Coupe Nationale militaire que nous devons connaître, joueurs et dirigeants, les meilleurs moments de la saison.

Tout d'abord à Bordeaux en 16^e face à l'Avia-club, l'équipe devait prendre une revanche sur la saison précédente, car les bordelais nous avaient battus sur notre terrain aux coups de pied au but. Notre vétéran Antoine Martinez à la 119^e minute inscrit un but dont lui seul à le secret.

En 1/4 de finale un long déplacement devait nous opposer au Célar de Bruz, établissement de la D.G.A. sur le terrain neutre de Chatelle-rault.

Notre équipe très motivée s'imposait sur le score de 3 à 0.

En demi-finale, sur le terrain neutre de la base de Nîmes-Garon, l'USAT était opposée à l'USAM de Toulon. Face à une très bonne équipe, l'USAT à 10 minutes de la fin était menée par 3 à 1. Une grosse faute tactique de nos adversaires se recroquevillant sur leur but pour préserver le résultat nous permit d'égaliser à 3-3 à la fin du temps réglementaire ; les prolongations ne donnant rien, c'est aux coups de pied de but sur le score de 3 à 2 qu'enfin nous étions qualifiés pour la finale.

Cette finale devait se jouer le samedi 19 mai sur le stade de l'USAM à Toulon, l'autre finaliste étant l'Ecole Polytechnique de Palaiseau. Dans les 20 dernières minutes l'USAT devait s'incliner par 2 à 0.

Joueurs, dirigeants et supporters, présents ce jour-là, se souviendront de ce séjour. Malgré la défaite, la gaieté et la bonne humeur étaient présentes sur tous les visages car l'équipe était parvenue en Finale de la Coupe de l'UFCSAA après avoir succombé de nombreuses saisons en 1/2 et 1/4 de finales.

Je voudrais remercier tous les joueurs pour leur excellente tenue sur les terrains tout au long de la saison. Je souhaite aux nouveaux adhérents d'aussi belles satisfactions sous nos couleurs.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier Robert VIDAL et Georges CAVALLI qui ont décidé de raccrocher à la fin de cette saison, pour tout ce qu'ils ont apporté à la section pendant leurs longues carrières de joueurs.

Maurice VERGÉ.



EXPRESSIONS
MAXIMES
PROVERBES

N° 9

Région castraise

Les livres présument que la pensée
siège dans le cerveau, la vie prouve que
l'homme pense avec ses autres viscères.
"Maurice Chapelan"

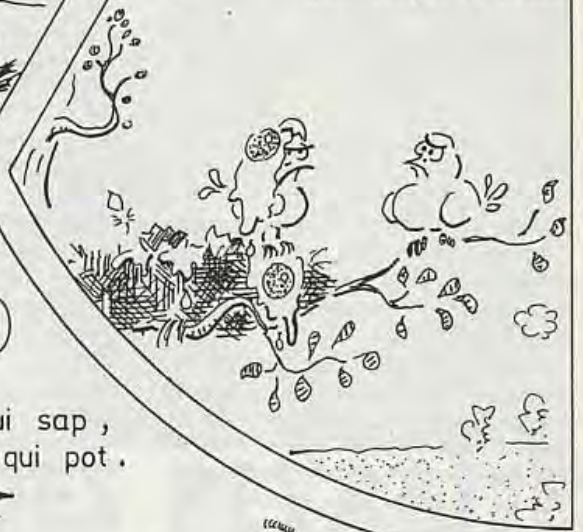
On tourne une pensée comme un habit, pour
s'en servir plusieurs fois.

"Vauvenargues"

① Xoust albrés l'oouto buffo pas.



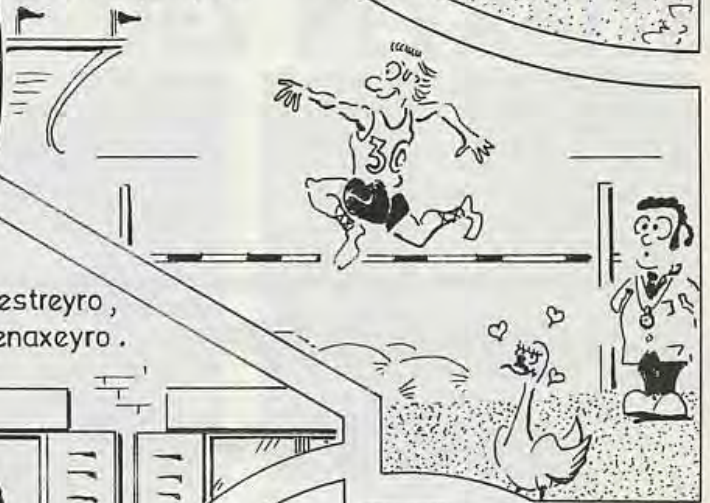
② Sé fa pas de mouleto
san coupa d'ioous.



③ Un piboul n'a pas xamay
fayt un garric.



④ Danse qui sap,
saouto qui pot.



⑤ Fenno fenestreyro,
Es pas menaxeyro.



⑥ Tant qu'un albré es xoubé
lou cal laga.



- 1 - Sous les arbres l'autan ne souffle pas.
- 2 - Il ne se fait pas d'omelette sans casser des oeufs
- 3 - Un peuplier n'a jamais engendré un chêne
- 4 - Danse qui sait saute qui peut.
- 5 - Femme à la Penêtre, n'est pas ménagère.
- 6 - Tant que l'arbre est jeune, il faut lui donner le pli.

68/84

L'ART DE VIVRE

Réflexions sur l'art de savourer le temps présent

Peu de gens ont la grâce de savoir savourer la beauté du moment présent. Bien souvent nous n'apprécions pas ce qui fait le charme de certains instants, troublés par quelques faits insignifiants.

Et déjà le temps s'est écoulé... et nous ne pouvons le rattraper !

Par exemple, en un lieu de vacances qui nous offre, en plus d'une nature d'une remarquable beauté, des curiosités à découvrir, voilà que nous laissons notre humeur s'aigrir : la fenêtre de la chambre ne donne pas sur la mer, ou la robe achetée pour l'occasion a été oubliée à la maison, ou le voisin de table est antipathique... de telle sorte que nous n'apprécions pas tous les éléments agréables dont nous pourrions profiter.

De retour chez soi, nous constatons alors que le coup d'œil sur la mer, qui manquait, importait peu puisque de toute manière nous allions à la plage tous les jours, que la robe oubliée n'a guère manqué et que le voisin de table, plus ample connaissance faite, n'était pas aussi antipathique que préjugé. Peut-être la contemplation des photos de vacances éveille-t-elle alors le souvenir d'un certain plaisir qui aurait pu être plus intense si nous avions su mieux l'apprécier.



Au temps de nos jeunes amours, qui de nous imaginait alors combien ces instants étaient précieux et ne se répèteraient jamais ?

Ne nous précipitons pas d'instant en instant. Nous négligeons le bonheur présent. C'est à toute allure que nous traversons les meilleurs moments de notre vie, puis, après coup, nous regrettons amèrement d'avoir été aussi sots pour ignorer, et ne pas avoir su savourer, les moments heureux.

Le temps ne revient pas en arrière et c'est pourquoi chaque instant est unique. Si nous savions mieux estimer les bons moments, notre vie s'enrichirait de nombreuses heures heureuses qui nous échappent à cause de notre curiosité, de notre dynamisme à agir, de notre peur de ne pas profiter de la vie par manque de temps. Retenons-les, ces instants de tous les jours et considérons-les comme un cadeau. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir, ce qu'il nous prendra...



Ouvrons les yeux, admirons, écoutons, apprécions la simplicité des petits détails quotidiens qui apportent le bonheur. Regardons l'oiseau dans l'air frais, le soleil qui luit dans le ciel, humons le parfum de la terre après la pluie, écoutons notre mélodie préférée en silence, contemplant le joli bouquet printanier et la rose couverte de gouttes de rosée le matin, réjouissons-nous d'être là, car ce sont des moments de vrai bonheur, si nous sommes prêts à les saisir.

J. COURRECH

Souvenir souvenir



2

1957 : Départ à la retraite au BM de Emile BES.

1

1956 : Sélection ATE/Atelier Central 2-2, juin 1956 - Stade des Fontaines.



VISITE



DES RETRAITES





VISITE



DES RETRAITES



A la demande des retraités, la réception organisée en leur honneur par l'ATE et le CAP avait été avancée cette année au mois de mai. Le temps si maussade en ce printemps avait pour cette journée chassé les nuages et un chaud soleil a présidé cette sympathique manifestation qui eu lieu dans les salles du foyer et de la cantine scolaire. C'est près de 400 retraités de l'ATE et du CAP qui se sont retrouvés au cours de cet après-midi. La plupart d'entre-eux ont commencé la visite par un "pèlerinage" sur les lieux de leur activité passée. Les rencontres avec leurs camarades en activité, des jeunes ouvriers de l'établissement, ont permis de confronter des souvenirs et des points de vue. Tous se sont retrouvés à la cantine, où les conversations et les retrouvailles étaient toutes empreintes de bonne humeur, et il fut bien difficile

de se regrouper dans les salles décorées à leur intention afin d'écouter les allocutions de bienvenue des deux directeurs. Les petits gâteaux servis avec gentillesse par le personnel de la cantine furent fort appréciés par nos retraités, ainsi que par les invités parmi lesquels on remarquait les plus anciens chefs de service, les assistantes sociales, les membres du comité social, les représentants syndicaux, les présidents des diverses associations ainsi que l'équipe de la rédaction du Polygone.





RETRAITES

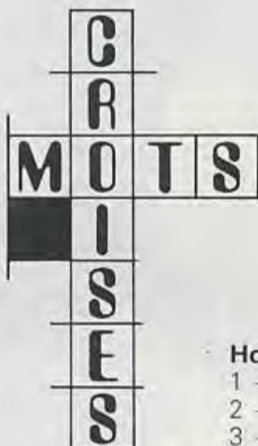
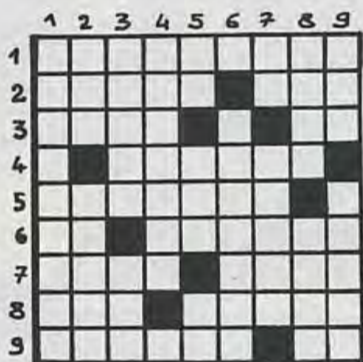
VISITE DES



Les retraités pourront consulter les photographies prises lors de la réunion du 23 mai au poste de gendarmerie de l'établissement.



poly·jeux



?..!?

Deux Sioux sont assis sur un mur.
Le petit est le fils de l'autre, mais l'autre n'est pas son père.
Quelle est leur parenté ?

Horizontal

- 1 - Pic des Pyrénées.
- 2 - Habitants de l'île - Fils de Noé.
- 3 - Firmament - Grecque.
- 4 - Vastes étendues.
- 5 - Banlieu de Londres.
- 6 - Sa Majesté - Volatile.
- 7 - Attention - Déplacé.
- 8 - Avoir conjugué - Unité de mesur.
- 9 - Mesures - Préposition.

Vertical

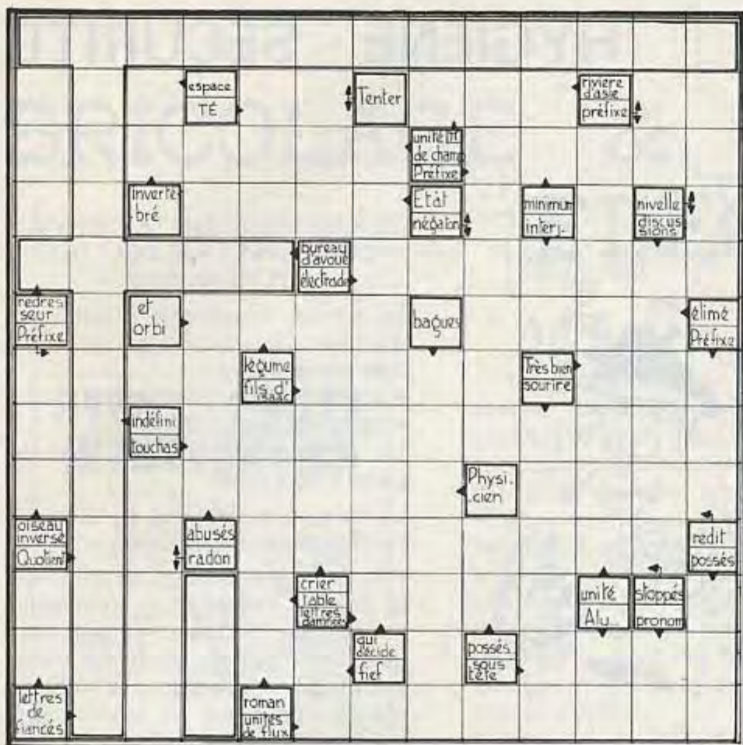
- 1 - Ville des Pyrénées.
- 2 - Coule en Asie - Vers le haut.
- 3 - Presqu'île du Var - Fin de sacri.
- 4 - Chirurgien français.
- 5 - Dans - Grecque - Pronom.
- 6 - Contractions involontaires.
- 7 - Crack - Trouble.
- 8 - Ville du Pas-de-Calais - Foyer.
- 9 - Troublé - Assassinées.

Polygonus Saga par GED



81.17





? ! ? ..

* Le Coin Du Poète

J'aime parler, j'aime me taire

La parole et le silence
Ont tour à tour valeur d'or et
d'argent,

Les grands bavards et les
silencieuses gens,
Doivent en prendre conscience.

Il faut saisir l'instant où nous devons
desserrer les dents
Choisir le moment qui enrichit l'autre
à bon escient.

Celui qui entretient la discussion,
livre des renseignements,
Celui qui écoute, mémorise
l'essentiel, et des dires trie le vent.

Celui qui parle est celui qu'on
regarde,
De celui qui dort, il faut prendre
garde.

Ils ne sont ni plus sages, ni plus
justes l'un que l'autre,
Dans le meilleur des mondes, à
chacun sa personnalité propre.

CARLES Gilbert.

Sur une étagère d'une bibliothèque, une collection constituée d'ouvrages de 3 cm d'épaisseur (écrits en français et disposés normalement) est visitée par un ver qui prend le départ sur la face extérieure de la première page de couverture du volume III et ronge jusqu'à ce qu'il soit parvenu par le plus court chemin à la face extérieure de la dernière page de couverture du volume V. Quelle distance a-t-il parcouru ?





CASSE - PIPE



Le procès du tabac n'est plus à faire. Ce n'est pas le but de mon article. Les fumeurs sont sans cesse agressés, traumatisés par leur entourage, par leur médecin et souvent ils sont mal informés. Or ce qu'ils demandent, c'est d'être mieux compris, qu'on leur donne les moyens d'arrêter sans toutefois les brusquer, les angoisser ou perturber leur mode de vie. Ils se sentent isolés, fautifs et n'ont cependant pas la force suffisante pour stopper. C'est pourquoi, au cours de cet exposé, je vais détailler deux types de méthodes, qui me semblent efficaces. D'une part, elles ont l'avantage de placer l'individu au sein d'un groupe, d'autre part, elles stimulent sa volonté. Par ailleurs, ces deux techniques se différencient par de nombreux points. Et, c'est en fonction de ceux-ci, que les sujets choisiront une des deux possibilités en sachant que toutes deux ont porté leurs fruits.

LE PLAN DES 5 JOURS

Il est organisé par la ligue « Vie et santé » dans la France entière. Il a été mis au point aux Etats-Unis par une équipe de psychologues et de médecins qui ont travaillé 5 ans sur ce problème. Ce plan procède par campagnes. De toute façon lors de celle-ci, le public est largement averti par des affiches, des prospectus, du lieu et de l'heure des rendez-vous. Il s'agit d'une méthode en groupe réclamant une présence 5 soirs consécutifs pendant 1 h 30 à 2 heures.

Celle-ci comporte un PREMIER ÉLÉMENT "INFORMATION". Elle est donnée à l'aide de chiffres, de statistiques, mais surtout de moyens audiovisuels parfois très brutaux (diapositives, films, tableau noir). Un animateur spécialement formé donne chaque soir, suivant une progression étudiée des conseils ALIMENTAIRES (régime strict à suivre en éliminant les excitants et exigeant de l'individu qu'il boive beaucoup et consomme beaucoup de fruits et de crudités pour laver l'organisme de la nicotine, des conseils RESPIRATOIRES apprenant au fumeur à respirer complètement. Un psychologue, de son côté aura un triple rôle : il fortifie la confiance de l'auditoire et sa volonté (le patient devra se répéter tout au long du plan "je veux m'arrêter de fumer", il indique des techniques propres à lutter contre l'habitude de fumer, en citant les indications pièges, enfin, il crée des relations entre les différents fumeurs. Ceux-ci pourront donc échanger leurs impressions, leurs difficultés, leur peur. Un carnet est remis à chaque participant qui devient son livre de bord.

Ce plan est donc basé sur 4 principes : Régime, Résolution, Respiration, Information.

DÉSINTOXICATION DU SERVICE DU PROFESSEUR DELAUDE — PURPAN 5172 —

Le service fonctionne à longueur d'année. Il y a deux séances possibles par semaine :

- une le mardi à 20 heures
- l'autre le jeudi à 17 heures

Le rendez-vous est pris par le patient lui-même.

La cure se programme sur 3 séances : l'ambiance y est sympathique.

- La première séance : au début de la soirée, l'information principale est donnée : le tabac est une drogue. Donc, il faut procéder à une substitution : remplacer la nicotine qui est nocive par un médicament anodin, jouant le même rôle. La désaccoutumance à la nicotine s'effectue en 15 jours. Ce traitement substitutif durera 20 jours, il peut être classique ou à base d'homéopathie. Puis on procédera à une séance d'acupuncture et d'auriculothérapie (injection en un point de l'oreille d'hydrosulfate d'alumine). Enfin, la soirée se terminera par un entretien personnel avec un médecin (pneumologue-allergologue-homéopathe-généraliste-psychiatre). Le mardi soir des cures de relaxation sont programmées.

- La 2^e séance : une semaine après, comporte un nouvel entretien médical et une deuxième cure d'acupuncture. Le patient exprimera ses réactions face à l'arrêt du tabac.

- La 3^e séance : au bout d'un mois, comporte un nouvel entretien et une nouvelle cure d'acupuncture.

- Une quatrième séance peut être envisagée un mois après chez les sujets récalcitrants, comportant à nouveau entretien et acupuncture. Les statistiques ont prouvé que cette dernière séance permettait de meilleurs résultats car les patients ont tendance à reprendre spontanément au bout d'un mois.

Cette méthode est donc basée sur 3 éléments essentiels : l'acupuncture, l'entretien médical, le traitement substitutif.

Chers fumeurs et fumeuses, j'ai préparé cet article pour votre bien, alors par pitié... que mes écrits ne s'envolent pas en fumée ! Merci.

Docteur LAZZERINI

BRICOLAGE & ELECTRICITE



Le Polygone pense que quelques renseignements sur l'électricité seraient utiles pour les gens curieux qui s'intéressent aux diverses techniques et également pour les « bricoleurs » qui réparent les installations ou effectuent quelques aménagements.

Pour cela, il a pensé à l'Ecole Technique et il s'est adressé à M. Mourrat, Instructeur à la section électricité. Il lui a demandé de se limiter au principal, ce qui, dans un domaine aussi vaste, est peu facile, et de n'utiliser que des termes simples au risque que les puristes y trouvent à redire.

— **Le Polygone :** *On entend parler de courant monophasé et de courant triphasé; d'où viennent ces appellations ?*

— L'EDF distribue aux particuliers du courant alternatif à l'aide de quatre conducteurs (fils); trois sont appelés « phase » et le quatrième « neutre », d'où le nom de triphasé (3 phases). La tension entre deux phases est de 380 volts. Si on n'utilise qu'une phase et le neutre, on obtient du 220 volts. La plupart des appareils électro-ménagers fonctionnent en monophasé. Suivant la puissance demandée l'EDF branche le tri ou le monophasé.

— **Le Polygone :** *De plus, l'EDF installe des compteurs pour des puissances plus ou moins élevées; il est alors question d'intensité, d'ampère, de kWh, etc.*

— Pour rendre les explications plus faciles, on a l'habitude de faire une analogie entre l'électricité et une chute d'eau. La hauteur de la chute d'eau correspond à la tension d'alimentation mesurée en volts, le débit à l'intensité du courant mesurée en ampères.

La puissance est d'autant plus importante que la chute d'eau est haute et son débit important. En multipliant la hauteur (volts) par le débit (ampères) on obtient la puissance. Si on multiplie le résultat par le temps, on obtiendra les kWh que facture l'EDF. La tension d'alimentation des locaux d'habitation étant fixée par l'EDF, seule l'intensité varie selon la puissance demandée; ainsi on dispose de compteurs de 10, 20, 30 et même 60 ampères.

— **Le Polygone :** *Pour que le débit soit important, il est nécessaire que l'eau trouve un passage suffisant. Il semble en être de même pour les circuits électriques puisqu'il existe des fils de sections très différentes.*

— En effet, plus le courant est intense, plus la section doit être forte. Autrement le conducteur s'échaufferait anormalement et se détériorerait; il ferait courir des risques à l'installation (incendie principalement).

Les sections des conducteurs prévues par la norme sont les suivantes :



Section du conducteur à protéger	1,5 mm ²	2,5 mm ²	4 mm ²	6 mm ²
Courant nominal maximal	10 A	20 A	25 A	32 A

- 1,5 mm² pour l'éclairage;
- 2,5 mm² pour les prises de courant et pour un chauffe-eau;
- 2,5 mm² ou 4 mm² pour une machine à laver le linge;
- 6 mm² pour les appareils de cuisson.



— **Le Polygone :** *Mais l'utilisateur n'est pas forcément un spécialiste. Il peut, sans même s'en rendre compte, brancher des appareils qui consommeront trop de courant pour les fils installés !*

— Lorsque l'intensité devient trop forte (branchement de trop d'appareils trop puissants ou défaut dans un appareil), des fusibles assurent la protection.

Le fusible est inséré dans le circuit, il s'échauffe au passage du courant trop intense et, comme son nom l'indique, fond, interrompant ainsi l'alimentation.

Le tableau ci-dessous donne la valeur des fusibles à utiliser, suivant la section du conducteur.

M. MOURRAT.

à suivre ...

LE CARNET... LE CARNET... LE CARNET



NAISSANCES

Aurélië, fille de Dominique Grosso (MEL), née le 2.2.84
 Marie, fille d'Eric Combaldieu (IMP), née le 3.2.84
 Jean-Sébastien, fils de J.-Claude Delbarre (SI), né le 23.2.84
 Nelly, fille de J.-Philippe Seguela (BM), née le 4.3.84
 Emilie, fille de Bernard Auduc (IMP), née le 10.3.84
 Jean-Noël, fils de Daniel Gavens (CHT), né le 16.3.84
 Cédric, fils de Max Poitriët (QC), né le 19.3.84
 Grégory, fils de Christian Oustrières (M), né le 13.3.84
 Carine, fille de Hélène Monestier (CHT), née le 12.4.84
 Sandrine, fille de Yves Rouziet (APP), née le 20.4.84



Damien, fils de Roger Sutra (MP), né le 21.4.84
 Etienne, fils de Bernard Carayon (FEM), né le 28.4.84
 Mathieu, fils de Robert Gadet (MP), né le 5.5.84
 Betty, fille de Jean-Marc Duivon (MPI), née le 6.5.84
 Audrey, fille de Didier Vordy et de Hélène Vordy (M et TI), née le 6.5.84
 Sébastien, fils de Francis Bourniquel (CM), né le 14.5.84
 Adrien, fils de Fabrice Dijon (MEL), né le 15.5.84
 Jean-Michel, fils de Michel Delpert (FEM), né le 20.5.84
 Olivier, fils de A. Lupion (CHT), né le 28.5.84
 Florence, fille de François Messina et de Françoise Messina (MEL et FEM)
 Jean-Christophe, fils de Francisco Martinez (TI), né le 21.5.84
 Gaëtan, fils de Gilbert Furzin (FEM), né le 29.5.84
 Laëticia, fille de Jean-Marie Munoz (FEM), née le 7.6.84
 Nelly, fille de Jean-Pierre Guitard (FEM), née le 6.6.84
 Johan, fils de Michel Barifouse (FEM), né le 18.6.84



MARIAGES

Philippe Patient (BM), avec Brigitte Betty, le 17.03.84
 Gilberte Maurel (MEL), avec Georges Gely, le 31.3.84
 Claude Casals (SI), avec Isabelle Tricoire, le 3.6.84
 Didier Rault (SI), avec Anne Gallinard, le 23.6.84
 Jean-Marc Bely (TMF), avec Maire-Thérèse Castan, le 9.6.84

RETRAITES

Jacques Alaux (QC), le 1^{er}.2.84
 Madeleine Begoin (QC), le 17.2.84
 Marie Lacombe (CR), le 25.2.84
 Lydie Suderie (SM), le 1^{er}.3.84
 Eugène Bigot (BM), le 1^{er}.3.84
 Joseph Perez (FEM), le 1^{er}.3.84
 Carmen Royer (QC), le 14.3.84
 André Sarrazain (FEM), le 1^{er}.4.84
 Pierre Fabre (MP), le 9.4.84
 Georges Manric (M), le 7.5.85
 Marius Tenias (FEM), le 18.6.84

DECES

Jack Cadet (MP), le 18.3.84
 Georges Apers (MP), le 15.5.84
 Maurice Solirène (FEM), le 7.6.84
 Louise Charrel (FORM), le 27.6.84

DEMISSIONS

Serge Lafitan (MEL), le 29.2.84
 Michel Constant (MEL), le 1^{er}.4.84

MUTATIONS

Arrivée
 Georges Picard (MP), le 1^{er}.2.84

Départ
 Monique Rivet (FEM), le 1^{er}.2.84



EMBAUCHAGES

Jean-François Candela (MEL), le 2.1.84
 Michel Pradines (BM), le 6.2.84
 Richard Fabre (MEL), le 6.2.84
 Jean-Pierre Grisol (SGA), le 2.5.84
 Jean-Paul Marty (CHT), le 14.5.84



AVANCEMENTS OUVRIERS

Nominations au groupe VII :
 Vidal Marc (BM), Furtin Gilbert (FEM), Fron Alain (MP), Duivon J.-Marc (MP), Bompas Claude (MP).

Nominations au groupe VI :
 Campo Claude (FEM), Rigaud J.-Louis (MP), Garrigues J.-Claude (CHT), Pedebas J.-François (MP), Cardonne Georges (MP).

Nominations au groupe V :
 Salut Georges (QC), Spiess Roland (QC), Fitte Colette (CHT), Raillères Daniëlle (FEM), Faure Jacques (CM), Dunac Albert (SGA), Saint-Blancat Aimé (BM), Laffont Georgette (MEL), Hess M.-France (MEL), Taupiac J.-Louis (FEM), Masse Edmond (BM).

Nominations au groupe IV :
 Malacan Michel (SGA), Pellafique André (CM), Domingues Manuel (MEL), Rouant J.-Pierre (BM).

PROMOTION PERSONNEL MENSUEL

Agent sur contrat apte à l'emploi de TEF :
Concours interne ouvert au titre de 1984 :
 Gleyzes Yves, Service M4
 Lafitte Marc, Service M4

Administratifs :
Accession au grade d'Agent d'Administration Principal au titre de l'année 1983 (suite) :
 Mme Ceschin Anne-Marie, Service O
 Mme Vandanjon Yvette, Service P/BS

Accession au choix au corps des commis :
 Mme Gilis Huguette, Service CM.



ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE
155, AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE
31052 TOULOUSE CEDEX
TÉLÉPHONE : (61) 49.11.71
TÉLEX : 531 464